

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 Octobre 2020 À 20H30
À LA MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. DELATTRE GILLES, MAIRE

Etaient présent(e)s: Mmes Bellebouche, Bogaerts, Decerf, Lanckriet,
Mrs Fournet, Langlois, Lefebvre, Talva, Vasseur

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir : Mme Sené à M. Fournet
M. Fontaine à M. Talva
Mme Duflos à M. Lefebvre
Mme Licour à Mme Decerf

Absent(e)s : M. Blondel

➔ Présents : 10 - Pouvoirs : 4 - Absents : 1

En début de séance, une minute de silence a été observée en mémoire de Samuel Paty et des morts dans la basilique de Nice.

Le compte-rendu du précédent conseil a été approuvé à l'unanimité.

Mme Bogaerts Francine a été élue secrétaire de séance.

1-Choix de l'entreprise pour les travaux de déconnexion d'eaux pluviales

La commission d'appel d'offres a ouvert les 4 offres qui sont maintenant en dématérialisées sur les 8 entreprises qui avaient retiré le dossier.

Entreprise	Rue R. Salengro	Rue P. Brossollette	Rue de Hedicourt	Total HT	Total TTC
EUROVIA	124 222,13 €	89 449,05 €	21 254,86 €	234 947,15 €	281 936,58 €
LHOTELLIER - STPA	115 167,76 €	73 803,37 €	14 540,00 €	203 511,13 €	244 213,35 €
SADE	244 507,00 €	164 042,00 €	42 081,00 €	453 782,00 €	544 538,40 €
EIFFAGE	131 061,73 €	81 411,73 €	15 407,28 €	227 880,74 €	273 456,88 €

La maîtrise d'œuvre EVIA a vérifié les offres et a analysé le mémoire technique selon des critères bien définis.

A partir des critères, le classement final s'établit comme suit.

Entreprise	PRIX	MEMOIRE	TOTAL	Classement
EUROVIA	51,97	34	85,97	3
LHOTELLIER - STPA	60	35,4	95,4	1
SADE	26,91	27,6	54,51	4
EIFFAGE	53,59	36	89,59	2

Le Maire propose d'entériner le choix de la commission d'appel d'offres qui a retenu l'entreprise Lhottelier-STPA pour **203 511,13€ HT**

Vote 14 pour

2- Délibération pour demander une subvention DSIL à la préfecture et plan de financement

Dans le cadre du plan de relance, une subvention d'état la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) peut être accordée pour certains projets. Il y a lieu de faire cette demande pour le projet de dé raccordement des rejets d'eaux pluviales des réseaux d'assainissement et infiltration à la source.

Vote : 14 pour

Le plan de financement pour ce projet s'établit comme suit :

DSIL	30%
Agence de l'Eau	40%
Emprunt	20%
Commune	10%
TOTAL	100%

La subvention de l'Agence de l'eau est déjà accordée à 40% sans bonus.

➔Vote : 14 pour

3- Devis pour la sécurisation du réseau d'eau potable

M. le Maire précise qu'il y a nécessité de prévoir l'interconnexion de l'alimentation d'eau avec la conduite d'eau de la CCI passant en bout de territoire pour sécuriser le réseau d'eau. Cette mesure est demandée par l'administration pour permettre des constructions dans le cadre du PLUI.

Un devis est fourni par Véolia de 62 845€ HT pour la sécurisation

➔Vote : 14 pour

4- Demande de subvention à la Préfecture, à l'Agence de l'Eau et plan de financement

Tout comme pour le projet précédent, il y a lieu de demander une subvention dans le cadre du DSIL de 40% et de 20% à l'Agence de l'Eau pour la sécurisation et la modernisation de notre réseau d'eau potable.

➔Vote : 14 pour

Le plan de financement pour ce projet s'établit comme suit :

DSIL	40%
Agence de l'Eau	20%
Emprunt	20%
Commune	20%
TOTAL	100%

➔Vote : 14 pour

5- Devis pour la rénovation énergétique d'un bâtiment communal

La toiture du bâtiment communal loué à l'entreprise COMLEV est à rénover pour diminuer la facture énergétique. Des devis ont été demandés.

Le devis de l'entreprise Fontaine d'Aumale de 31 157 € HT est le moins disant.

➔Vote : 14 pour

6- Demande de subvention DSIL à la Préfecture

Cette demande de 50% pour le DSIL fait suite aux mesures dédiées aux investissements des collectivités locales.

➔ Vote : 14 contre

Le plan de financement pour ce projet s'établit comme suit :

DSIL	50%
Emprunt	20%
Commune	30%
TOTAL	100%

7-Extension du jardin d'urnes

M. le Maire informe la nécessité d'étendre le jardin d'urnes qui se trouve à l'entrée du cimetière puisque celui-ci est déjà à saturation. Il a demandé un devis à l'entreprise Peltot mais celui-ci n'est pas arrivé.

8-Primes de fin d'année

La commission du personnel s'est réunie et a déterminé les primes pour chaque agent en fonction de plusieurs paramètres. Celles-ci vont de 300 à 630 € en fonctions de critères. Le montant de chaque prime attribué à l'agent est communiqué à l'assemblée.

Monsieur le Maire demande d'entériner le travail de la commission.

➔Vote : 14 pour

9- Information concernant les travaux d'effacement

Ces travaux vont encore durer 1 mois. Actuellement, la rue Marcel Digeon est en tranchées. Il a eu quelques problèmes avec le transfert des enfants de la maternelle à cause des engins de chantier et des tranchées. Il y a eu aussi quelques vols de cuivre et du vandalisme. Les candélabres de la rue Maurice Garin vont être érigés au cours de la semaine 45. La pose d'enrobé est prévue le 9 novembre par l'entreprise Colas. Le raccordement électrique des habitations est en cours. Il restera le raccordement téléphonique qui est parfois problématique. Enfin viendra la dépose des poteaux et la réfection définitive des trottoirs.

10- Information concernant les vestiaires du terrain de foot

Monsieur le Maire précise que les travaux touchent à leurs fins. Le gros œuvre est terminé, le tout-à-égout raccordé, la rampe et la terrasse terminées ainsi qu'un cheminement d'accès. Le carrelage et la faïence sont posés. L'installation électrique et du chauffage sont en cours. Il reste la mise en place des plafonds et des travaux de peinture.

11-Information concernant la friche Delavière

M. Delavière est vendeur de l'ensemble de cette propriété mais il faut traiter avec son avocat. Lors d'une rencontre avec ce dernier, il nous a fait part des exigences de son client. Celles-ci s'élèvent à 180 000€ pour cette ruine.

La commune a offert 130 000€ auquel il faut ajouter le démontage (environ 50 000€).

Madame Delavière accepterait notre offre.

Pour l'instant la situation est bloquée ce qui implique de différer l'aménagement de la rue.

12- Info logement communal

La libération de ce logement va se faire puisqu'il y a une ordonnance de résiliation de bail.

13- Infos fêtes de fin d'année

Madame Decerf expose les différentes manifestations qui vont se dérouler en fin d'année.

Le goûter des aînés étant annulé, la distribution des colis se fera le samedi 12 décembre de 9h à 12h30 salle Jean Paszek.

Le spectacle de Noël pour les enfants scolarisés dans les écoles du village se déroulera sur le temps scolaire, sans parents le vendredi 11 décembre salle Jean Paszek en deux représentations. Une à 9h pour l'école Jules Renard l'autre à 10h15 pour les primaires.

La distribution des cadeaux se fera le samedi 12 de 9h à 12h30 salle Jean Paszek. Tout comme pour le Noël des bambins (enfants de moins de 3 ans non scolarisés).

Le colis du personnel communal sera remis au même endroit sur le même créneau horaire.

Aucunes de ces distributions ne pourra se faire en dehors de cette date.

Vu l'incertitude quant à la levée du confinement, le Marché de Noël est annulé.

La tournée du Père Noël dans les rues du village est maintenue le 21 décembre.

14- Changement des statuts du SISCO

Le Maire rappelle à l'assemblée que le SISCO est devenu syndicat mixte fermé. Il y lieu de changer les statuts et le président souhaite établir le siège social à Saint-Sauveur.

➔Vote : 14 pour

Prochain conseil : VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 à 20H30

Le Maire

Le Conseil Municipal